

Approvisionnement en eau dans la capitale et ses environs

De l'eau à Melen et à Bizango-Rails !

F.A.
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat, ministre de l'Énergie et de l'Eau, Guy Bertrand Mapangou, a réceptionné les travaux d'approvisionnement en eau dans la zone de Melen et des villages situés à proximité de la voie ferrée. Financés par la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), lesdits travaux ont consisté à tirer de l'eau sur la DN 1200 qui passe par la grande route, ensuite construire une conduite DN 600 partant de Melen pour impacter les quar-

tiers proches et les villages environnants, qui n'avaient pas cette denrée vitale ou connaissaient un problème de pression. A cet effet, l'entreprise Seteg a installé 3,7 km de DN 600, afin d'alimenter un certain nombre de villages. « C'est en tout 4000 m³ d'eau par jour qui est desservie à environ 20 à 25 000 habitants du côté de Melen et des villages autour des rails. Il faut poursuivre la distribution. C'est une première phase où on voit finalement des impacts pratiques sur le terrain, avec des habitants qui n'avaient pas l'eau et qui en ont aujourd'hui. Il reste un tout petit peu de travail, mais un certain nombre de quartiers sont déjà impactés et alimentés en



Photo : F.A.
Le ministre d'Etat en charge de l'Eau, Guy Bertrand Mapangou, ouvrant une vanne : la pression est bonne.

eau», a expliqué le chef du département technique à la SEEG, Thomas Ser. Après avoir ouvert une vanne à Melen, et constaté la pression et la quantité d'eau, le ministre d'Etat en charge de l'Eau, le directeur général de la SEEG ainsi que le chef de quartier se sont dit satisfaits du travail réalisé par Seteg. « Je pense que tout le monde est satisfait, vu que l'eau est la première source de vie humaine, quand on l'a, on a la vie. Nous sommes vraiment satisfaits. Il fallait qu'on touche du doigt », a déclaré le chef de quartier de Bizango-Rails. Pour sa part, le membre du gouvernement a indiqué que ce pro-

jet faisait partie des priorités des 100 jours de son département ministériel. « C'est vrai que ce chantier est fini sur la DN 600 pour rejoindre la DN 400 au niveau où nous sommes ("Carrefour des amis" ndlr); maintenant, il y a d'autres lots de travaux qui vont continuer en aval de ce réseau pour impacter les quartiers comme la Sni, l'Octra et bien d'autres qui connaissent ce problème de pression. Mais, il faut noter déjà qu'en termes de pression, cela s'est amélioré dans les zones où il n'y en avait pas du tout. Notamment à Akournam 2, Awoungou, Rougier etc. », a souligné le ministre d'Etat.

Suite au Rapport des ONGs Brainforest et Mighty Earth accusant Olam de déforestation au Gabon

Un document à connotation plutôt politique

F.A.
Libreville/Gabon

C'est ce qu'estime l'Ong Initiatives développement recherches conseils (IDRC), au cours d'une conférence de presse organisée, hier, à Libreville qui a saisi l'opportunité pour donner sa position sur ce sujet.

DANS un rapport rendu public, le 12 décembre 2016, les Organisations non gouvernementales (ONGs) Brainforest et Mighty Earth accusent le groupe singapourien Olam, d'être en train de

créer un marché pour l'huile de palme liée à la déforestation, pour ensuite la revendre à une clientèle peu encline aux politiques de durabilité. Une accusation soutenue par la directrice de campagne et des questions juridiques à Mighty Earth Estelle Higonet. Pour cette dernière, «Olam gère une énorme boîte noire, car son huile provient de fournisseurs secrets». En réaction, l'ONG Initiatives développement recherches conseils (IDRC) a organisé, hier, au siège du group Labs à Libreville, une conférence de presse afin de donner son point de vue en tant que collaborateur d'Olam depuis son



Photo : F.A.
Le coordonnateur des programmes de l'ONG Initiatives-Développement-Recherches Conseils Africa, Hervé Omva Ovono.

installation au Gabon. « Nous pensons que ce rapport, qui est en fait une source de pression sur les acheteurs, ne peut pas être bénéfique pour l'économie du Gabon. Le Gabon étant un pays producteur de pétrole ne peut pas laisser un tel rapport être présenté au niveau des experts. Voilà pourquoi, nous, en tant que partenaire du gouvernement gabonais et d'Olam, pensons que la vérité doit être établie, car ce n'est pas un rapport scientifique, ni économique, ni écologique, encore moins social. A l'allure où les sanctions sont demandées sur le plan économique par rapport aux produits du

partenaire Olam, nous nous posons des questions », a déclaré le coordonnateur des programmes de l'ONG IDRC Africa, Hervé Omva Ovono. Avant d'ajouter : « Sur les deux plantations de palmiers à huile d'Olam, il y a une qui a été certifiée RSPO(Roundtable for sustainable palm oil). On se demande donc comment ces mêmes organisations, qui délivrent cette certification, laisse ces ONGs faire de telle déclarations à un très haut niveau. C'est pourquoi, nous condamnons fermement ce rapport qui n'a rien de scientifique (...), mais une connotation politique. »

Sécurité et sûreté maritime/Atelier préparatoire à l'Audit des États membres de l'OMI

La Marine marchande se prépare

R.H.A
Libreville/Gabon

LIBREVILLE abritera, le 17 avril 2017, la réunion consacrée à l'audit des États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI). Dans cette perspective, la direction générale de la Marine marchande, sous la supervision du ministre des Transports et de la Logistique, organise un atelier national préparatoire qui a pour but de renforcer les capacités des agents de la Marine marchande à la méthodologie d'élaboration des stratégies de mise en œuvre des instruments obligatoires d'audit reconnus aux normes de l'OMI. Mais également de renforcer l'efficacité des administrations maritimes en matière d'application des dispositions des instruments obligatoires maritimes de l'OMI et du code III, afin de se préparer



Photo : R.H.A.
Quelques participants à l'atelier.

efficacement au programme d'audit IMSAS. Au cours de cette réunion, le directeur de cabinet du ministre des Transports et de la Logistique, Médard Bidzo, a indiqué que «cet audit vise à fournir à notre pays une évaluation complète et objective de l'efficacité avec laquelle il administre et met en œuvre les instruments obligatoires de l'Organisation maritime internationale. Ce processus permet aux États d'évaluer, d'examiner et de contrôler le degré actuel

d'application des instruments de l'OMI en leur qualité d'Etat du port, d'Etat du pavillon et d'Etat côtier. Ceci, dans l'optique d'identifier les domaines dans lesquels ces États éprouvent des difficultés à appliquer lesdits instruments.» Aussi, cinq jours durant, les participants seront-ils entretenus sur les questions telles que la conformité, en adoptant une législation appropriée pour les instruments de l'OMI à laquelle un État membre est partie à trois niveaux de responsabilité : la mise

en œuvre et l'exécution de la législation et la réglementation par État membre; la délégation de pouvoirs aux organismes recon-

nus (ROs); et le mécanisme de contrôle et de surveillance de processus de visites et de certification des navires.

Entrepreneuriat

Ouverture officielle de l'Espace PME d'Awendjé

F.A.
Libreville/Gabon

LE ministre de la Promotion des PME, en charge de l'Entrepreneuriat national, Biendi Maganga Moussavou, a officiellement lancé, mercredi dernier, les activités de l'Espace PME, situé à Awendjé. Désormais accessible aux opérateurs économiques, cet espace-services tourné vers l'innovation, la créativité entrepreneuriale et les porteurs de projets de développement, accueille ses premiers adhérents (50.000 FCFA/an) dans un cadre

moderne et fonctionnel. Bénéficiant pour les deux années à venir, pour sa gestion et son animation, de l'expertise de JAGabon, l'Espace PME déploie ses offres dans quatre secteurs : espaces à louer (à partir de 5000 FCFA/heure), formations et accompagnement, guichet d'information pour les PME, espace AGOA. Selon Biendi Maganga Moussavou, la première ambition a consisté à créer un espace de travail motivant et enthousiasmant pour les entrepreneurs, au sein duquel ils pourront obtenir des informations fiables sur le monde de l'entreprise.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 16/12/2016	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0644	1USD =	616,269	1 USD	637,839	CAC 40	16/12/2016	4 769,24
		CAD	1,3961	1CAD =	469,850	1 CAD	494,245	DOW JONES	15/12/2016	19 900,99
		JPY	122,3900	1JPY =	5,360	100 JPY	557,330			
		GBP	0,8396	1GBP =	781,245	1 GBP	814,983			
		CHF	1,0747	1CHF =	610,363	100 CHF	63897,38			
		ZAR	14,5508	1ZAR =	45,080	100 ZAR	4687,82			
		MAD	10,7168	1MAD =	61,208	MAD	63,65			
		CNY	7,3499	1CNY =	89,247	1CNY	91,92			
		KES	108,5700	1KES =	6,042	1KES	6,22			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
15 Décembre 2016: 55,05